

Les travaux sur Gilly-lès-Cîteaux

Entre les mois d'octobre 2024 à mai 2024, les entreprises ont réalisé les travaux de restauration de la Vouge, sur 1 km en deux phases distinctes. La première (octobre 2024) a consisté à traiter la ripisylve et à démonter les seuils tufeaux. La deuxième (avril et mai 2025) à remodeler la rivière par la création de banquettes, de sous-berges, ... Retour en quelques images sur ce projet qui aura mis **plus de 6 ans pour se concrétiser !**



Démantèlement des seuils et traitement de la ripisylve (oct. 2024)



Pêche de sauvetage par l'équipe de la fédération de la pêche et des milieux aquatiques de Côte d'Or (avril 2025)



Pose de la première banquette végétale (avril 2025)



Nouvelles banquettes végétales (mai 2025)



Curage et reconnexion par l'aval du méandre (mai 2025)



Implantation de sous-berges et de souches retournées (mai 2025)



Le creux tournant (juin 2025)



Reprise de la clôture et pose d'une pompe à nez (juin 2025)



Reprise de la végétation (juillet 2025)

Le bureau d'études IRH Grenoble a assuré la maîtrise d'œuvre des travaux.

Les travaux sur Bessey-lès-Cîteaux et Izeure

Si le projet, dans son principe était identique à celui de Gilly-lès-Cîteaux ainsi que le linéaire d'intervention (1 km), plusieurs différences sont toutefois à relever. Il n'existait pas de seuils tufeux fragmentant le cours de la rivière. Les actions de restauration morphologique ont été menées en amont et en aval de la confluence avec la Varaude, c'est-à-dire sur des tronçons présentant des régimes hydrauliques sensiblement différents. Par ailleurs, la pente moyenne de la rivière est nettement plus faible en amont qu'en aval, ce qui implique une hauteur d'eau plus importante sur la portion amont. Enfin, aucune création de sous-berges n'a été réalisée.

Les discussions ont débuté en 2020, les travaux se sont déroulés entre décembre 2024 et juin 2025.

Là encore le bureau d'études IRH Grenoble a assuré la maîtrise d'œuvre des travaux.



Création d'une première baissière (juin 2025)



Création d'une banquette au droit du pont de la RD (Juin 2025)



Traitement de la ripisylve (en aval déc. 2024 et en amont mars 2025)



Création d'une deuxième baissière (juin 2025)



Pêche de sauvetage par l'équipe de la fédération de la pêche et des milieux aquatiques de Côte d'Or (mai 2025)



Pose de clôture et création de banquettes an amont (juin 2025)



Premier retalutage des berges (mai 2025)



Implantation d'une souche retournée (juillet 2025)



Création d'une première banquette végétale (juin 2025)



Reprise de la végétation (juillet 2025)

À NOTER

Les travaux, comme vous pouvez le constater grâce aux images, ont radicalement modifié la forme générale de la rivière (c'était le but), tant sur le site de Gilly-lès-Cîteaux que sur celui de Bessey-lès-Cîteaux / Izeure. Par ailleurs et cela est moins visible sur les photographies, nous avons dorénavant sur ces deux sites des diversités des écoulements que nous n'avions pas auparavant.

Sur Gilly-lès-Cîteaux, là où la Vouge avait une morphologie qualifiée de mauvaise, du fait de son profil dit « en marche d'escalier » (succession de plats lenthiques à pente quasi nulle et de chutes) lié principalement à la présence de 21 seuils piscicoles, nous avons déjà retrouvé un profil particulièrement diversifié, par rapport à son état initial. Sur ce site, nous ne constatons désormais plus de sédimentation et de colmatage des fonds, au contraire, nous avons observé une hétérogénéité des faciès d'écoulements : fosses, mouilles, plats lenthiques, plats courants et radiers.



Plat courant suivi d'une fosse à Gilly-lès-Cîteaux (mai 2025)

Un suivi du taux d'oxygène dissous dans l'eau permet de confirmer que celui-ci est en net augmentation, signe particulièrement favorable au retour d'espèces piscicoles plus sensibles que celles initialement présentes (seulement 4 avant les travaux). Grâce à la modification des faciès d'écoulement, à la présence de sous-berges et de souches, quelques semaines après la fin des travaux, de nombreux alevins ont été observés et des sites de reproduction également.

La perception des travaux, par les habitants de Gilly-lès-Cîteaux et les pêcheurs de l'AAPPMA locale, est positive. Maintenant comme pour chaque projet, il est prévu une pêche d'inventaire en 2026, en 2028 et en 2030.

En ce qui concerne le projet porté sur Bessey-lès-Cîteaux et Izeure, l'adhésion sociale semble encore plus flagrante. En effet, des retours extrêmement positifs ont été remontés aux élus du SBV. Ici ou là certains habitants ont déclaré « qu'ils avaient retrouvé la

Vouge », « qu'ils voyaient que l'eau coule désormais » ; « que c'est joli » tout simplement.



Radier sur la Vouge à Bessey-lès-Cîteaux (juillet 2025)

Là aussi trois pêches d'inventaire sont prévues dans les prochaines années (2026, 2028 et 2030).

Une dernière phase d'intervention est prévue pour la fin d'année. Elle consistera principalement à réimplanter arbres et arbustes afin de remplacer ceux qui ont dû être coupés pour accéder à la rivière et retaluter les berges. La présence d'une nouvelle ripisylve a plusieurs intérêts : maintien des berges par le système racinaire, ombrage de la rivière favorisant la baisse de la température de l'eau, donc le retour d'espèces sensibles (on peut penser à la truite fario sur les travaux de Gilly-lès-Cîteaux), filtration des polluants ou encore rétention de l'eau en crue. Il est ainsi programmé d'installer quelques 520 plants sur le projet amont et 700 sur celui aval.

L'ensemble des travaux a été réalisé par le groupement d'entreprise EHTP – Chenot Paysages.

Les travaux n'auraient pu se faire sans l'accord des riverains, sans l'appui des élus, en particulièrement les maires des trois communes concernées (Gilly-lès-Cîteaux, Izeure et Bessey-lès-Cîteaux) et les Vice-Présidents du SBV ; merci à eux.

Pour terminer, il faut souligner que ces deux projets ont été subventionnés à 80% par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Départemental de la Côte d'Or.

D'un montant de 270 K€ HT à Gilly-lès-Cîteaux, les financements des travaux (s.s.) ont été de 50% par l'Agence de l'Eau RM&C, 20% par la Région BFC, 10% par le Département de Côte d'Or et 20% sur les fonds propres du SBV.

D'un montant de 250 K€ HT, à Bessey-lès-Cîteaux et Izeure, la répartition a été de 59% de l'Agence de l'Eau, de 11% de la Région, de 10% du Département et toujours de 20% par le SBV, via les cotisations des EPCI à FP (Communautés de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits Saint-Georges, de la Plaine Dijonnaise, de Rives de Saône ainsi que de Dijon Métropole).

« Il faut boire l'eau en pensant à sa source. »
Proverbe chinois

Nos partenaires



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

**Côte
d'Or**

LE DÉPARTEMENT

